

A monsieur le Président de la République Française
A monsieur le Premier Ministre
A monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics

Cahier de doléances de la CFDT Douane

Vous avez souhaité une meilleure prise en compte des demandes des Français à l'occasion de la consultation nationale qui sera très prochainement menée dans les territoires. La Douane et les douaniers sont à l'épreuve en cette fin d'année 2018, car ils affrontent une triple réalité :

- le démantèlement de notre réseau fiscal (Contributions Indirectes et Viticulture),
- le démantèlement de notre réseau comptable,
- le choc sans précédent d'un Brexit non préparé et non anticipé.

La large concertation que vous appelez de vos vœux devra produire des effets bénéfiques sur la carrière des douaniers, privés de prime exceptionnelle de fin d'année. Ce refus est choquant car il s'agit d'une juste reconnaissance du travail au service de la sécurité et de la lutte contre la fraude, alors même que le gouvernement incite les entreprises à la verser à leurs salariés.

Pourtant les injustices perdurent et il convient d'y apporter des réponses politiques et budgétaires. Les douaniers, comme beaucoup de fonctionnaires, ont le sentiment d'être abandonnés et attendent, comme les policiers, une juste prise en compte des efforts produits depuis des années au niveau de leur pouvoir d'achat.

La CFDT Douane réclame

Par équité avec les salariés du privé :

- La prise en charge de la complémentaire santé à hauteur d'au moins 60 %
- La suppression du jour de carence (qui est systématiquement appliqué chez nous alors que 75 % des salariés du privé en sont dispensés)
- Un taux horaire digne de ce nom pour les heures de nuits, de dimanche et de jours fériés pour les agents de la surveillance (moins de 2 euros aujourd'hui alors que la moyenne dans le privé est une majoration de 30 % du taux horaires)
- Une prise en compte des heures faites en RTS (*pour les agents en Opérations Commerciales*) en tant qu'heures supplémentaires.

Par équité avec les autres fonctionnaires :

- La suppression de la sur-cotisation payée par les douaniers pour la bonification retraite des années passées en surveillance, ainsi que du plancher (17 ans de services) et du plafond (60 ans).
- Une prime journalière d'absence temporaire (pour les déplacements supérieurs à 24 heures : agent Frontex, DNRED, DG, OGJ entre autres ...) à hauteur de l'IJAT des CRS et gendarmes (45 €)
- La résolution immédiate des problèmes chroniques d'habillement pour la Surveillance car il est inacceptable que les douaniers financent eux-mêmes leurs vestiaires.

Pour le pouvoir d'achat :

- L'augmentation de l'indemnité de risque (IR) pour les agents de la Surveillance (120 points)
- L'augmentation du même montant de l'ACF pour les agents CO, AG, CI .
- L'élargissement de la NBI à l'ensemble des agents qui en sont exclus et dont la technicité à ce jour n'est pas reconnue.
- L'augmentation de la prime de résidence; celle-ci n'a en effet jamais été réactualisée alors que les loyers ont fortement augmenté.

Pour financer ces mesures, la CFDT Douane vous propose les pistes de réflexion suivantes :

- Annuler le transfert des taxes douanières (TGAP et la Taxe sur les Boissons Non Alcooliques) transférées à la DGFIP et qui, faute de moyens, ne pourra pas en assurer le contrôle.
- Mettre en place une véritable stratégie de lutte contre la fraude fiscale douanière (carrousel de TVA, fraude au régime 42 en Douane, fraude à la détaxe, contournement de DAD, contrebande, MOD ...)
- Frapper au portefeuille les trafiquants en augmentant significativement les amendes douanières perçues par les services SU et CO dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Monsieur le Président, à défaut d'être entendus, il est fort probable que les Douaniers rejoignent la longue liste des salariés excédés et prêts à vendre chèrement leur espoir d'augmentation de leur pouvoir d'achat.

S'il nous faut bloquer les frontières pour se faire entendre, soyez sûr de notre détermination !

Vous pourrez nous envoyer les CRS qui ont été augmentés de 120 euros par mois.